

Rapport synthétique d'activités 2021

Entre inquiétudes et satisfactions, telle pourrait être l'expression résumant le mieux l'année 2021 dont nous dressons le bilan.

Les inquiétudes proviennent tout d'abord de l'état de notre trésorerie qui se dégrade régulièrement depuis une dizaine d'années. Au point de faire approcher le Conservatoire de la cessation de paiement... Alors que notre gestion reste très saine et que les financements sont au rendez-vous, les retards d'instruction et de paiement des dossiers faisant appel aux fonds européens Feder et Feader nous pénalisent très fortement. Situation pour le moins ubuesque qui se traduit par des frais financiers importants et une dégradation de notre résultat d'exploitation... Le Conservatoire a engagé un combat pour lever tous les obstacles qui rendent aujourd'hui ces fonds toxiques. Nous ne relâcherons pas nos efforts...

L'autre sujet d'inquiétude reste la crise sanitaire qui a fortement impacté notre programme de sorties mais peu, au final, notre fonctionnement qui a su s'adapter au télétravail et aux réunions en visioconférence, avec une modification en conséquence de nos statuts...

Au-delà de ces difficultés avec lesquelles nous apprenons à composer, on retiendra surtout les faits positifs. Ils se traduisent d'abord par une nouvelle progression du nombre d'espaces naturels gérés. Le bilan foncier s'établit désormais à 166 sites couvrant 4 836,5 ha, ce qui est considérable. 710 hectares nouveaux témoignent de notre capacité à aller toujours de l'avant et à conclure de beaux et prometteurs partenariats (Chaumes de la Celle, marais de Contres, vallée de la Clavière pour ne citer que les plus conséquents).

Ce bilan foncier répond totalement à nos objectifs statutaires. Il ne saurait cependant éclipser l'organisation, à Tours, du Congrès national des conservatoires, en coopération étroite avec l'équipe de la Fédération des conservatoires. Un événement d'importance qui a rassemblé près de cinq cents personnes dans des conditions quasi parfaites. Nous pouvons en retirer de la satisfaction et une fierté à la hauteur des efforts investis.

Comment, encore, ne pas souligner la progression constante du nombre de nos adhérents et des conservateurs bénévoles... fruits d'une politique visant à offrir à nos concitoyens désireux d'agir concrètement pour la nature une association à soutenir et des sites à préserver. Tous ensemble, continuons !

Le président,
Michel Prévost

Connaître



3 plans et 1 notice de gestion validés,
7 engagés en 2021 (sites de niveaux 1 et 2)

Inventaires et suivis

Le travail de terrain effectué en régie par les scientifiques pour de nombreuses missions (réalisation ou renouvellement des plans de gestion - PG -, suivis de travaux, inventaires...) a permis de multiples observations intéressantes au cours de l'année.

La présence de plusieurs stagiaires a également permis de poursuivre des études significatives comme celle visant à caractériser les communautés de papillons de jour en fonction de l'occupation du sol et des pratiques de gestion sur la Réserve naturelle régionale Terres et Étangs de Brenne, Massé-Foucault (36) ou encore en vue d'aboutir à une stratégie sur les forêts des sites des deux Conservatoires en région ainsi que sur l'Écrevisse à pieds blancs dans le Pays-Fort Sancerrois (18)...

La contribution du Conservatoire national botanique du Bassin parisien (CBNBP), de plusieurs organismes et associations partenaires et de nombreux spécialistes bénévoles, à l'occasion d'inventaires participatifs, est un levier supplémentaire d'acquisition de connaissances.

Inventaires participatifs

Plusieurs sites naturels ont fait l'objet d'inventaires participatifs en lien avec des spécialistes et parfois le grand public :

- Les Prairies de Beauvoir (18) et le Bois du Roi (36) : une douzaine de naturalistes experts pour le recensement de 170 plantes, 10 mousses et 40 lichens ;
- Le Bocage du Véron et les Pelouses de Bertignolles (37) : 27 participants pour plus de 500 données et près de 250 espèces ;
- Le Méandre de Guilly (45).

Une enquête sur la Gagée des prés (d) a été lancée en collaboration avec le CBNBP. Dans ce cadre, on peut signaler la découverte d'une station sur l'Espace naturel sensible des Rives de Beaugency (nouvelle espèce pour le site). Le projet a été relancé pour 2022 sur toute la région.



Life Natur'Adapt

L'ensemble de 10 sites du « Val de Sully », entre Germigny-des-Prés et Dampierre-en-Burly dans le Loiret, fait partie des sites tests du programme européen Life Natur'adapt. Ce programme, porté en France par Réserves naturelles de France, vise à diagnostiquer les effets du changement climatique. La rédaction d'une étude de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation des opérations de gestion a débuté sur cet ensemble. Les premiers résultats ont été présentés lors de l'assemblée générale 2022.

Plus d'éléments sur : www.cen-centrevaldeloire.org/telechargements/3-Rapports-dactivite_2021/Présentation-NaturAdapt/

Le coin des découvertes en 2021

- Découverte du **Botryche lunaire** (a) (plante), sur la liste rouge régionale et considérée comme disparue, et du **Sylvandre** (papillon - b) sur les Pelouses du Malesherbois (45) ;

- Découverte du **Gnaphale dressé** (en danger sur la liste rouge régionale) sur le site des Glénoux (45) ;

- Découverte du **Buplèvre très grêle** sur l'ENS des Chaumes de la Périssse (18), 1^{re} observation sur un site Conservatoire ;

- Observation de l'**Aster linosyris** (c) (préssumé disparu d'Eure-et-Loir mais redécouvert en 2019), vu cette année sur les Pelouses et prairies d'Eau de Paris (28) en station d'une centaine d'individus ;

- Découverte après travaux de la **Droséra à feuilles rondes** sur la Tourbière des Froux (28) ;

- Observation au Pérou, sur les Puys du Chinonais (37), d'une nouvelle station de **Sabline à grandes fleurs** (28 pieds) ainsi que d'une petite station de **Renoncule à feuilles de graminée**, seulement connue auparavant sur le puy de la Colline.



Tableau de bord « biodiversité »

Critères d'évaluation (au 31/12/2021)	Chiffres
Nombre de données validées dans les bases de données faune-flore	292 972
Nombre d'observations nouvelles validées en 2021	14 167
Nombre d'observations sur les sites Cen	191 698
Nombre d'espèces patrimoniales présentes sur les sites du Cen Centre-Val de Loire observées de l'origine à 2021 (dont oiseaux nicheurs ou non)	936 (sur 1 013) 589 (faune) 347 (flore/fonge)
Nombre de sites dotés d'un plan de gestion réalisé et validé (dont renouvellement)	146
Nombre de suivis scientifiques réalisés en 2021	17 (dont 9 sites Ligé0)

Synthèse non exhaustive. Pour plus de détails, lire les rapports détaillés sur www.cen-centrevaldeloire.org/rubrique_Telechargements
3_Rapport d'activités 2021

Protéger



4 836,5 hectares et 166 sites naturels*!

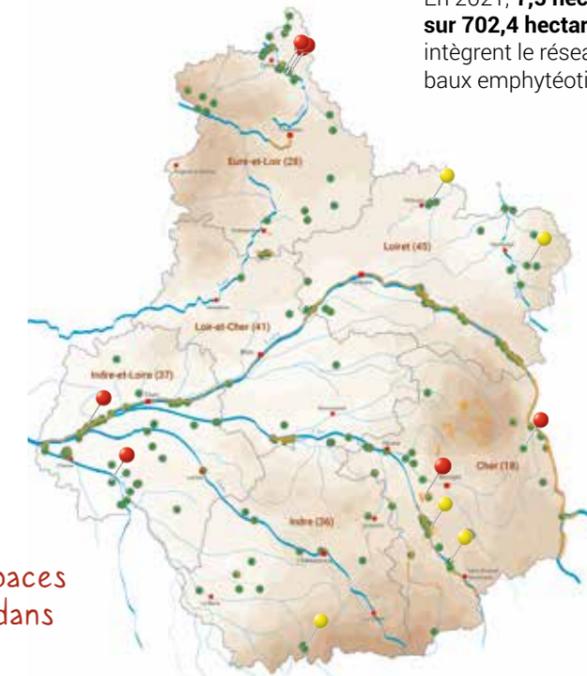
En 2021, **7,5 hectares** ont été acquis **sur 8 sites** et **6 sites sur 702,4 hectares** (dont 615 pour le Marais de Contres) intègrent le réseau préservé par le biais de conventions ou baux emphytéotiques.

28 Nouveaux sites
- Les Larris

Extension
- La Côte de la Noë Robert
- Les Côtes des Héros
- Les Côtes des Vaux Piras

37 Extension
- Le Clos Molou
- La Vallée de l'Arceau

36 Nouveau site
- La Vallée de la Clavière



Deux nouveaux Espaces naturels sensibles dans le Cher

En fin d'année, le Département du Cher, le Syndicat mixte d'aménagement des bassins de l'Auron, l'Airain et leurs affluents (SIAB3A), les communes de Contres, Saint-Germain-des-Bois et Dun-sur-Auron et le Conservatoire ont signé une convention pour la gestion du **Marais de Contres** (a et b), l'un des derniers grands marais alcalins régionaux. Sur près de 1 000 hectares, le site abrite des milieux et espèces remarquables, parfois très rares.

De son côté, la commune de La Celle - déjà engagée au côté du Conservatoire dans le cadre du Plan régional d'actions papillons de jour -, l'Office national des forêts et le Conservatoire ont signé une convention pour la gestion des **Chaumes communales de La Celle** (c). Ce site remarquable accueille des milieux et espèces rares et en danger, comme la seule population d'Azuré des mouillères connue dans le département du Cher. « Territoire engagé pour la nature » dès 2019, la commune a par ailleurs été le coup de coeur du jury du concours « Capitale française de la biodiversité » 2021.

La Vallée de la Clavière

Avec l'association Les Fruits du terroir, une convention de partenariat a été signée le 7 juillet autour d'un nouveau site dans l'Indre. À proximité du lac d'Éguzon et autour du hameau de Messant, la **Vallée de la Clavière** se trouve dans la Marche berrichonne, une région agricole parsemée de vallons très encaissés, aux paysages et sols originaux pour la région. Outre des objectifs de valorisation, la première des actions que le Conservatoire mènera sera

45 Nouveau site
- La Vallée de la Noue Chaude

Extension
- Les Prairies humides de l'Ouanne

18 Nouveaux sites
- Les Chaumes communales de La Celle
- Le Marais de Contres
- Les Pelouses des Grandes Plantes

Extension
- La RNN des Chaumes du Verniller

*1 Sites de niveau 1 : sites en maîtrise foncière et d'usage.

la rédaction du plan de gestion permettant de planifier l'ensemble des actions à mener sur le site dans les années à venir pour en favoriser la biodiversité et la découverte.

Des zones à forts enjeux

Les démarches engagées en **vallée de l'Essonne** (45) se poursuivent avec la signature d'un bail emphytéotique pour la protection de la **Vallée de la Noue Chaude** (d) à Estouy, en complément des Marais de Bouville, de Gendry et des Vallées des Solvins. Toujours sur ce secteur du Loiret, la protection des Prairies humides de l'Ouanne se poursuit avec l'acquisition de 16 hectares portant la surface préservée autour d'Amilly et Château-Renard à 116 hectares, renforçant d'autant le partenariat avec le PETR Gâtinais montois.

De la même manière les zones protégées sur **l'agglomération du Pays de Dreux** continuent de progresser avec l'acquisition de trois sites sur la commune de Charpont et un site sur la commune voisine d'Ouerre, portant la surface préservée sur l'agglomération à plus de 105 hectares.



Protéger



Une collectivité sur dix concernée par l'action du Conservatoire

Les collectivités territoriales, des partenaires de plus en plus essentiels !

Le Conservatoire et le **Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Gâtinais montargois** ont signé en 2021 une convention pluriannuelle d'objectifs pour trois ans. Elle porte sur la mise en œuvre d'opérations concrètes de connaissance, de gestion, de valorisation et de protection des espaces naturels dans le Gâtinais. Le Conservatoire gère huit sites remarquables dans la région de Montargis, des espaces naturels qui contribuent activement à la politique menée par le PETR, regroupant trois communautés de communes, en faveur des trames vertes et bleues sur son territoire.

Dans le Loiret toujours, le premier comité de pilotage de la **Vallée des Mauves** a eu lieu début 2021. Le Conservatoire est co-maître d'ouvrage, avec la **Communauté de communes des Terres du Val de Loire**, de ce contrat territorial, signé avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région et le Département du Loiret, pour la reconquête des milieux aquatiques liés à la rivière Mauves (a) et ses affluents depuis fin 2019. Ce ne sont pas moins de cinq projets d'acquisition de roselières, prairies humides et sources qui devraient voir le jour prochainement, pour une totalité d'environ 18 hectares.

Vers une labellisation Ramsar pour le Val d'Allier

Par sa richesse patrimoniale naturelle, le **Val d'Allier Bourbonnais** (entre Vichy et le Bec d'Allier - 18) a été défini comme **zone prioritaire éligible au label de site Ramsar** (zone humide d'importance internationale). À cette fin, les Conservatoires d'espaces naturels Allier, Bourgogne et Centre-Val de Loire ont initié le lancement d'un projet de labellisation. Durant l'année 2021, le Conservatoire de l'Allier a piloté l'animation de ce projet de territoire qui requiert une concertation avec l'ensemble des acteurs.

Pour des prairies fleuries

Le concours agro-écologique « **Prairies et parcours** » a été mené pour la première fois sur des sites, en Indre-et-Loire, co-organisé avec la SEPANT. Quatre exploitants des communes ciblées en priorité de Cangey, Limeray, Noizay, Nazelle-Négron, Pocé-sur-Cisse et Amboise ont fait concourir leur parcelle en catégorie « fauche exclusive » (catégorie unique sélectionnée pour cette première année de concours). Le jury composé de cinq experts (faune/flore + agronomie + apiculture) a délibéré le 22 septembre en présence des exploitants engagés. Si le jury a souhaité mettre en valeur les parcelles de tous les participants

(prix spéciaux), M. Romanger (éleveur bovin sur Noizay) a quant à lui remporté le premier prix pour sa parcelle. La remise des prix a été effectuée lors de la Ferme Exposition de Tours le 19 novembre sur le stand de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire. La qualité de la parcelle de M. Romanger a également été reconnue au niveau national puisqu'il a remporté le 1^{er} prix dans sa catégorie lors du Salon international de l'agriculture) de Paris 2022.

Mesures agroenvironnementales climatiques (MAEC)

Dans la continuité de la démarche engagée en 2020 sur le territoire des vallées de la Loire et de l'Allier en région Centre-Val de Loire et Nièvre, une nouvelle année de campagne de MAEC a été ouverte dans le cadre d'un nouveau **Plan agroenvironnemental écologique et climatique**. Sur les deux territoires d'intervention et les quatre départements concernés, les engagements ont porté sur **1 890 hectares et ont touché 17 exploitants agricoles dans le Cher, 15 dans le Loiret, 16 dans le Loir-et-Cher et 11 en Indre-et-Loire**, pour un montant d'environ 332 000 € (engagements sur un an).

Deux types de MAEC ont été déposés :

- **mesures à la parcelle = MAEC localisée (49 %)** : gestion par pâturage, avec ouverture ou plan de gestion, gestion par fauche avec retard de fauche au 20 ou 1^{er} juillet et 5 % de bandes refuges. Les surfaces en gestion par pâturage apparaissent naturellement majoritaires en termes de surfaces engagées (quasi 60 %), les contrats pris sur les prairies de fauche restent toutefois plus nombreux en nombre d'exploitations concernées.
- **mesures à l'échelle de l'exploitation = MAEC système** (deux types : pastorale et herbagère « SHP », engagée notamment pour les éleveurs Pasto'Loire, et polyculture-élevage - maintien).

Natura 2000, quelques exemples...

- Trois rencontres sur les **Prairies du Fouzon (Loir-et-Cher) et les Puits du Chinonais (Indre-et-Loire)** à destination des élus et agriculteurs locaux et des services de l'État.
- Poursuite du travail sur le brûlage annuel du **marais de Jean-Varenne (b)** pour le maintien de son ouverture, en lien avec les chasseurs, les élus locaux et les naturalistes.
- Pilotage de la restauration de **frayères à brochets** sur le domaine public fluvial loirétain en lien avec **les pêcheurs**.
- Chantier de restauration sur les **pelouses du Sancerrois** en lien avec les **viticultrices locaux (c)**.



Gérer



57 opérations d'entretien (38 sites) et 20 de restauration (17 sites).

La gestion technique des sites

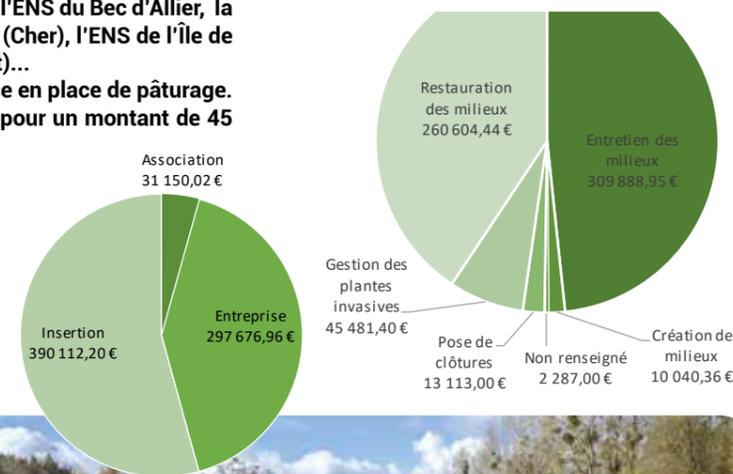
97 opérations ont été sous-traitées en 2021 sur 47 sites.

D'importants travaux de restauration ont été menés sur l'ENS du Bec d'Allier, la RNN des Chaumes du Verniller et les Prairies du Guzon (Cher), l'ENS de l'île de la Folie (Loir-et-Cher) et les Prairies de l'Ouanne (Loiret)...

Des clôtures ont été posées sur quatre sites pour la mise en place de pâturage. La gestion des plantes invasives a concerné huit sites pour un montant de 45 481 €.

La création de milieux, et notamment de mares, et la plantation de haies ont concerné plusieurs sites (d - travaux à Veigné) de compensation LGV SEA (Indre-et-Loire).

Types d'opérations sous-traitées (en montants facturés en 2021)



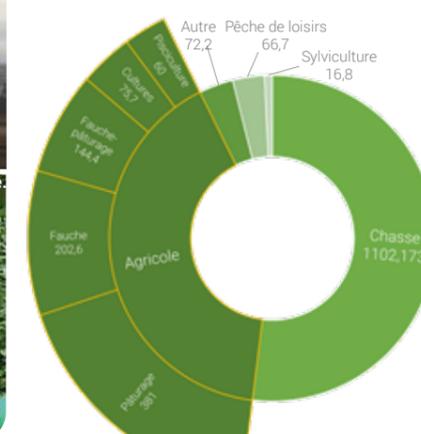
Quelques exemples emblématiques en 2021

- **Importante restauration de milieux humides** sur les Pelouses et marais de Roussy (Saint-Georges-sur-Arnon, Indre) (114 000 €) (a).
- **Restauration de formations végétales en milieux humides par étrépage** sur les Marais (28) (14 400 €) (c).
- **Restauration de 12 mares sur les Mares de Sologne** à Lailly-en-Val (45) (40 740 €).
- **Bûcheronnage d'arbres** au Moulin des Fougères (26 378 €), sur le Bec d'Allier (28 800 €) et **arrachage de peupliers (e)** sur les Îles de la Gargaude (15 480 €) (trois Espaces naturels sensibles du Cher).
- **Pose de clôtures fixes et suivi du pâturage** sur la Réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller (18) (40 598€) (b).
- **Entretien de prairies** sur le Val de Montlouis (37) pour 27,46 ha (60 720 €).



Plus de **85 sites sont concernés par des activités économiques ou de loisirs** formalisées par des conventions ou baux. Des **convergences d'objectifs** avec ces acteurs permettent en outre de mettre en place des actions favorables à la biodiversité, comme avec les associations de pêche ou de chasse, pour une bonne conciliation des usages.

Types d'usages sur les sites (en hectares)



Valoriser



En 2021, malgré le contexte sanitaire et les plafonnements, le Conservatoire a proposé 263 actions de sensibilisation qui ont concerné 3 579 personnes (élus, scientifiques, grand public, professionnels, scolaires). Au total, avec les actions proposées sur les sites par les partenaires, ce sont près de 6 800 personnes qui ont été sensibilisées à la biodiversité.



Communication et accueil du public

L'année 2021 a permis de finaliser certaines actions engagées sur l'année des 30 ans du Conservatoire. L'équipe communication-animation a bénéficié d'un renfort avec la présence de Charlotte Poulain, assistante communication en alternance, à partir de début septembre 2021.

Le Conservatoire a amplifié sa présence sur des stands à l'occasion de divers événements comme le Printemps de Bourges, Terres du Son, Rentrée en fête, Fête des plantes de Barjouville, Le Loir en fête, Fête de la Science d'Orléans et de Chartres, Journée de l'environnement de Bléré. Il a également organisé des événements d'ampleur comme une transhumance autour du site de la Michellerie (b) avec la ferme des Maucourt ou la Fête « Au cœur des Prairies du Fouzon » (c) en lien avec les acteurs locaux.

Parallèlement, un kit complet pour constituer un stand professionnel a été réalisé en six exemplaires pour amplifier cette dynamique. Afin d'agréments ce stand et de développer le volet pédagogique, un outil baptisé Cabinet de curiosités a été conçu, composé de boîtes contenant des éléments de faune ou flore ou encore des matériaux issus des sites. Le tout à toucher, sentir, observer... pour deviner l'origine de ces objets de nature.

Le Conservatoire a participé à la conception d'outils pédagogiques nationaux du réseau des Conservatoires avec notamment un premier numéro très réussi du Cahier d'activités nature édité par Plume de Carotte.

Le Conservatoire a finalisé la réalisation de trois vidéos « Partenaires pour la biodiversité », trois autres restent à réaliser pour compléter cette série initiée à l'occasion des 30 ans.

Découverte des sites

Après plusieurs mois de préparation, l'Espèces game (a), chasse au trésor proposée sur 30 sites préservés, a été lancée, en lien avec les offices de tourisme et mairies des sites concernés. Une campagne de communication, notamment auprès des médias, a largement porté ses fruits. Disponible au format gé-

Type d'animations	Nb d'actions proposées	Nb de participants
Conférences/projections	5	54
Réunions publiques	2	16
Chantiers de bénévoles	17	88
Balades nature (sur sites)	112	1 264
Animations scolaires	94	1 149



oaching ou sous forme de fiches téléchargeables sur le site internet du Conservatoire, le jeu a été pratiqué par de nombreux géocacheurs et familles.

Les aménagements complémentaires prévus sur trois Espaces naturels sensibles du Cher (Tourbière des Landes, Chaumes du Patouillet et Îles de la Gargaude) ont été finalisés.

Afin de faciliter la découverte de trois sites ligériens à des personnes en situation de handicap, AcceSens et le Conservatoire ont travaillé à la création d'outils adaptés (documents en relief et braille, carnet de dessins en relief et couleurs contrastées, document Facile à lire et à comprendre). Le Conservatoire a présenté la démarche et les outils en octobre 2021 à un colloque proposé par AcceSens sur le thème de la médiation inclusive.

Le numéro 12 de la revue régionale Recherches naturalistes a été édité en septembre 2021.



Tableau de bord « web/médias » 2021

Présence sur le web/dans les médias	Chiffres
Nombre d'abonnés aux pages - facebook @CenCentreValdeLoire - twitter @CenCentreLoire - instagram @cencentrevaleloire - linkedIn	3 127 750 1 430 4 976
Nombre de vues des vidéos Youtube	11 546 vues (323 abonnés)
Nombre de visiteurs sur le site internet	44 431 sessions / + 7 % (> 12 000 sur mobile)
Plus de 20 lettres électroniques « Expli-Sites » et adhérents	ouvertes par plus de 450 personnes chacune
Nombre d'articles et d'annonces presse	149
Nombre d'interventions radio - télévision	34

Synthèse de la revue de presse disponible sur demande.

Agir

Conseil d'administration

• Sept réunions annuelles du CA dont une dans la continuité de l'Assemblée générale et deux consacrées à la validation de plans de gestion ; six réunions de Bureau et une consultation écrite.

Conseil scientifique

• 38 membres ; 2 plénières. Finalisation du travail de hiérarchisation des espèces et habitats à préserver ; 4 consultations sur 11 plans de gestion et sur une étude portant sur la recherche alimentaire des mouettes mélanocéphales se reproduisant dans la vallée de la Loire.

85 conservateurs de sites

• 7 nominations en 2021 ;
• 77 sites pourvus (sur 166).

Adhérents

468 adhérents au 31 décembre 2021 (414 en 2020) avec 145 nouveaux adhérents, dont 114 primo-adhérents et 90 adhérents perdus.

Une assemblée générale 2021

Elle s'est tenue le samedi 19 juin, à nouveau à distance, en présence d'une cinquantaine de participants, bénévoles en majorité.

Valorisation du bénévolat

37 bilans temps renvoyés, 24 rapports d'activité pour les conservateurs.
460 jours en 2021, soit 2 ETP comptabilisés et 86 000 € valorisés.

37 salariés (20 hommes et 17 femmes)

• 3 postes en CDD pour remplacement pendant des congés parentaux, 2 postes en CDD à la clôture de l'exercice comptable ;
• 1 retour de congé maternité ;
• 1 poste d'assistante communication en alternance ;
• 1 recrutement suite à départ ;
• 6 stagiaires.

www.cen-centrevaldeleire.org/telechargements/2-Structuration-du-Conservatoire/



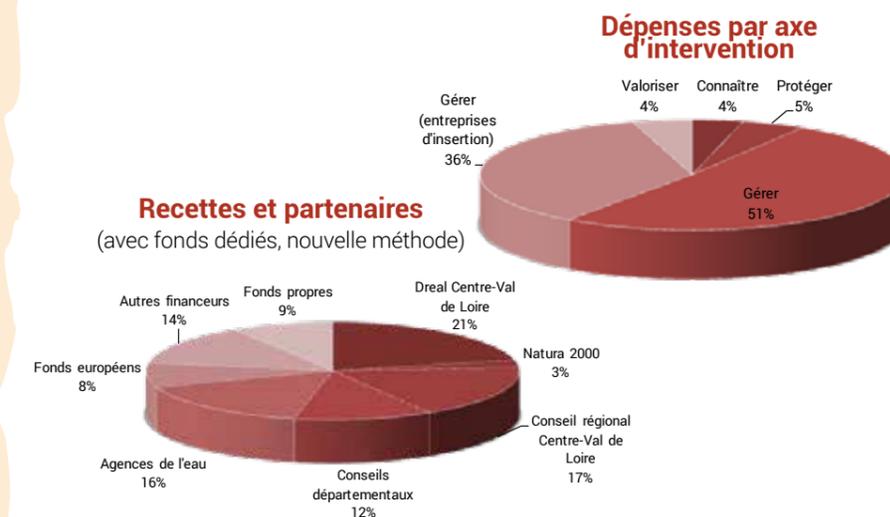
Financer



L'exercice comptable 2021 se solde à la fois par un résultat d'exploitation et un résultat net excédentaires, répondant ainsi au double objectif assigné d'une part par le Conseil d'administration de consolider les fonds propres et d'autre part par nos établissements bancaires partenaires de retrouver un résultat d'exploitation positif pour le cœur de métier de la structure.

On pourrait se féliciter d'avoir rétabli un peu la barre mais il n'en reste pas moins que les limites de l'exercice budgétaire sont désormais atteintes au risque de mettre en péril la structure financière. Les retards engendrés par la mécanique d'instruction et de paiement des Fonds européens fait porter un trop lourd tribut au Conservatoire en termes de trésorerie avec 1,5 million d'euros d'avances réalisées, dont on ne connaît pas le calendrier de versement à ce jour malgré les démarches engagées. Des démarches politiques sont en cours afin que les choses évoluent véritablement et que le Conservatoire, en tant que porteur de projet, n'ait plus à supporter autant de retards d'instruction et de paiement.

Un résultat excédentaire de 30 000 €
Un résultat d'exploitation de 23 000 €
Un budget de 3 165 000 € dont 1 145 000 € de sous-traitances



La biodiversité régionale a bénéficié du plan « France Relance » en 2021

Dans le cadre du Plan « France Relance », 2,5 milliards d'euros ont été mobilisés par l'État pour la reconquête de la biodiversité en France, la lutte contre l'artificialisation des sols et l'accélération de la transition de notre modèle agricole pour une alimentation plus saine, durable et locale. Dans ce cadre, plusieurs actions sur des aires protégées par le Conservatoire et réalisées sur 2021 et 2022 ont été retenues par la DREAL Centre-Val de Loire et l'Office français pour la biodiversité pour bénéficier d'un soutien : restauration de pelouses calcicoles dans le Cher ; gestion d'habitats naturels sur sept sites ligériens ; pâturage de pelouses sèches en Beauce ; aménagement de trois sentiers pédagogiques pour l'accueil du public et balades nature à destination du public local et des touristes sur 62 sites.

Ensemble !



Un Congrès qui fera date !

Le Congrès national des Conservatoires d'espaces naturels a eu lieu au Palais des Congrès de Tours, du 17 au 20 novembre 2021. De l'avis général, cette édition fut réussie tant en termes de contenu que de forme. « La qualité de l'accueil et de l'organisation a été saluée, les temps d'ateliers ont brillé également par leur construction, la richesse des échanges et des réflexions qu'ils ont suscités. Quant aux moments de convivialité, une fois la journée terminée, malgré un format plus contraint que d'habitude en raison de la crise sanitaire, ils ont permis, dans la bonne humeur, des rencontres, des discussions qui ont bien contribué à resserrer les liens entre tous » affirme Michel Prévost, président du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, organisateur de l'événement. Le thème de l'année : « **Dialogue territorial pour la biodiversité, l'engagement des Conservatoires d'espaces naturels** » aura démontré les multiples liens tissés avec les partenaires dans des domaines très variés. Au total plus de 540 congressistes, salariés mais également bénévoles et partenaires, y ont participé. À cette occasion, un **clip de présentation** a été dévoilé, destiné à faire connaître les Conservatoires et leur action par le biais de témoignages de techniciens et d'administrateurs de nos structures.



Les vidéos du congrès : <https://youtu.be/eg1yB4s13ns> - le clip des Cen : <https://youtu.be/y0rsvlDxRVk>

Le Conservatoire, en tant que membre, a participé à de nombreux travaux de **l'Agence régionale de la biodiversité** : contribution à l'élaboration des contenus et à l'animation des actualités du site portail, participation à un webinaire présentant ce nouvel outil, à une journée mobilisation citoyenne au MOBE, à l'actualisation du nouvel état des lieux et à la poursuite de l'animation du pôle gestion des milieux naturels...

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire est une association loi 1901 de protection de la nature créée en 1990. Il s'appuie sur cinq axes de travail : **connaître, protéger, gérer, valoriser et accompagner** les espaces naturels remarquables en région Centre-Val de Loire. Il est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels.



Les actions du Conservatoire ne seraient pas possibles sans le soutien de :



Merci également aux adhérents (particuliers ou organismes), bénévoles et donateurs du Conservatoire !

Et sur des opérations ou territoires spécifiques de :

• **Collectivités** : PETR Gâtinais-Montargois, Chartres Métropole, Agglo du Pays de Dreux, Pays Dunois, Communauté de communes Cœur de Beauce, Communauté d'agglo Bourges Plus, PETER Bourges-Vierzon, Pays Sancerre-Sologne ainsi que les 160 communes des sites et notamment les communes adhérentes ou contribuant à la mise en œuvre des plans de gestion ou d'actions de valorisation.

• **Partenaires privés** : Lafarge Granulats, Société des matériaux de Beauce, EDP, Cemex, Storengy, Eau de Paris, Cosea-Lisea, Agromousquetaires/Antartic, Novandie (Andros).

• **Partenaires techniques** : les 60 agriculteurs partenaires, associations d'insertion, DDT, fédérations de pêche et de chasse, chambres d'agriculture, syndicats de rivières, PNR Loire-Anjou-Touraine, de la Brenne et du Perche, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, LPO, SEPANT, Indre Nature, Graine Centre-Val de Loire, Maisons de Loire, associations du réseau France Nature Environnement...

Et en région Bourgogne : la DREAL Bourgogne Franche-Comté.

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Conservatoire d'espaces naturels agréé par l'État et la Région
Association agréée par le ministère de l'Écologie et par le ministère de la Jeunesse et des Sports

Siège social : 3, rue de la Lionne - 45000 Orléans
Tél. : 02 38 77 02 72
Courriel : siege.orleans@cen-centrevaldeloire.org



Rapport d'activités 2021 :

www.cen-centrevaldeloire.org
rubrique Téléchargements
3_Rapport d'activités 2021

www.cen-centrevaldeloire.org